



Ce qui vous lie au Cloud : les conditions générales d'utilisation (CGUs)

Qu'est-ce que des CGUs ?

Les conditions générales d'utilisation sont un contrat entre :

- l'utilisateur (vous), et
- le fournisseur de service et ses partenaires

Un contrat doit être réalisé de manière volontaire et éclairée. On vous demandera toujours de confirmer que vous avez lu et que vous approuvez l'ensemble des clauses du contrat de service Cloud. C'est la petite case « j'ai lu et j'accepte les conditions générales d'utilisation » que nous connaissons tous.



Quelles conditions avez-vous sûrement déjà acceptées ?

Dans le cloud, on accepte tous des conditions générales sans les lire. Pourtant...

- Donneriez le droit à un facteur d'ouvrir votre courrier et d'utiliser le contenu pour connaître vos préférences et exploiter ces informations via de la publicité ?
- Vous reposeriez-vous sur un service de sauvegarde Cloud qui stipule que vous avez l'obligation de faire des sauvegardes par ailleurs, car le service décline toutes responsabilités quant à son efficacité ?
- Accepteriez-vous que les documents que vous partageriez dans un cadre privé sur le Cloud soient utilisés par le prestataire de service ou ses partenaires à des fins commerciales et publiques, sans devoir vous demander un accord complémentaire ?



Quelques conseils...

1

La variété des CGUs

La plupart des services Cloud reposent sur des CGUs différents – à vous de les lire, car vos droits et obligations diffèrent fortement d'un contrat à l'autre.

2

Les fichiers sensibles

Si vous faites un usage du Cloud pour des raisons critiques, renseignez-vous bien sur le fonctionnement du service que vous souhaitez utiliser et la façon dont vos données peuvent être traitées par des tiers.

3

La modification des CGUs

Attention à la clause suivante : « Ces conditions peuvent être modifiées par (l'éditeur) ». Dans ce cas, c'est à vous d'accepter ou de refuser la nouvelle version des CGUs. N'acceptez pas n'importe quoi, et ayez le réflexe de protéger vos données.

4

Le transfert de données

Souvent, les CGUs indiquent que les données récoltées peuvent être transmises, surtout pour des raisons commerciales, à des tiers. Dans ces conditions, veillez à ne transmettre que le strict nécessaire.

En règle générale, ces clauses sont plutôt en faveur du prestataire de service et de ses partenaires que de l'utilisateur final.



En règle générale, ces clauses sont
plutôt en faveur du prestataire de service
et de ses partenaires que de l'utilisateur final.

Ceci est un résumé des informations que vous trouverez sur le
site <http://www.bee-secure.lu/cloud>.

Editeur : aware.lu | securitymadein.lu
BEE SECURE
B.P 707 · L-2017 Luxembourg
Tél. : (+352) 274-0098601 | (+352) 247-86427
info@bee-secure.lu | www.bee-secure.lu



HELPLINE
8002-1234



Co-funded by the
European Union